

augmentation des impôts qui amènera une hausse des prix, et l'aggravation du chômage. Depuis le début de l'année, le prix du logement a marqué une hausse de 7 p. 100; les intérêts ont causé une majoration de 7.3 p. 100 du prix de la construction commerciale et industrielle; l'outillage et l'équipement ont monté de 3 p. 100, et la moyenne générale des prix au Canada a augmenté de 3½ p. 100 au cours des neuf premiers mois de l'année.

Je pourrais citer bien d'autres chiffres pour illustrer la hausse des coûts au Canada, mais ceux que j'ai donnés suffisent à démontrer que les Canadiens n'ont pas confiance dans le gouvernement. Ils ne croient pas qu'on fera le nécessaire pour enrayer l'inflation et c'est pourquoi ils veulent s'acheter des maisons, des meubles et des propriétés avant que les prix montent davantage. Nous pouvons reculer aussi loin qu'en 1965, monsieur l'Orateur, et constater que le gouvernement parlait alors des dangers de l'inflation. Il en a été question dans le budget de 1966, dans le mini-budget de septembre 1966, dans le budget de 1967, dans le mini-budget de 1967 et dans le budget de mars 1968. A toutes ces occasions, on nous a prévenus contre les dangers de l'inflation et, apparemment, le gouvernement n'avait qu'un seul remède à proposer: la hausse des impôts.

Ces augmentations successives d'impôts étaient censées combattre l'inflation, et elles y seraient sans doute parvenues si les montants perçus avaient servi à constituer un excédent qui puisse éviter au gouvernement de se lancer sur le marché des obligations. Au contraire, les dépenses du gouvernement ont plus que rattrapé ces augmentations successives et cela a accentué la montée en flèche inflationniste. Voici ce que nous voulons savoir du gouvernement: «Que compte-t-il faire de tous les fonds prélevés sur les Canadiens? Quand fera-t-il connaître à la Chambre et aux Canadiens en général l'ordre de priorité de ses dépenses?»

J'estime que le gouvernement, s'il veut vraiment freiner cette tendance, doit d'abord inspirer confiance, ce qu'il n'a pas fait, monsieur l'Orateur. Le gouvernement ne doit plus présenter de bills de ce genre, qui constituent un manquement à la parole donnée au peuple canadien. Il doit aussi renforcer les pouvoirs de la Commission des prix et des revenus, laquelle se trouve actuellement dans la situation d'un boxeur hébété qui frapperait dans toutes les directions, mais sans force. Le genre de diplomatie qu'a pratiquée jusqu'ici la Commission n'a été que perte de temps et d'efforts. Cette commission n'est qu'un trompe-l'œil. Cette commission est la risée des syndicats aussi bien que du patronat. Quand l'homme ordinaire comprendra que le gouvernement tente sérieusement de combattre l'in-

flation, ce n'est qu'alors, et alors seulement, que nous accomplirons de réels progrès.

La Commission des prix et des revenus est un instrument du gouvernement. Il lui faudrait d'abord prendre le gouvernement à part pour lui signaler les réalités de la vie économique, afin que des mesures de cette nature ne soient pas présentées au Parlement. La Commission devrait signaler au gouvernement la nécessité de maintenir ses impôts et ses majorations d'impôt, et l'accroissement de ses dépenses, à un minimum pendant deux ans, ou du moins jusqu'à ce que l'inflation soit maîtrisée. Dans le secteur public, l'un des problèmes qui se posent à la Commission, c'est que ceux avec qui elle discute de l'inflation ne sont pas directement menacés par des politiques fédérales fiscales ou monétaires rigoureuses. En réalité, le gouvernement préconise ce que j'appellerais une politique mielleuse à l'égard de l'inflation.

A cause des politiques fiscales actuelles du gouvernement, le chômage frappe surtout les petits salariés. C'est à eux qu'on impose le gros du fardeau. Les cadres, les fonctionnaires, les médecins, les avocats et même les chefs syndicalistes, tous sont en mesure de tenir leur revenu à l'abri de l'inflation. Personne dans ces groupes n'est susceptible de se retrouver sans travail au cours de la récession de 1970 qui sera encore plus prononcée, au dire des économistes, qu'en 1969.

● (9.00 p.m.)

La Commission des prix et des revenus essaie donc de démontrer qu'il faut, de toute urgence, enrayer l'inflation, à un groupe toujours sceptique quant à l'urgence et à l'importance de l'inflation et des conséquences de l'annonce des restrictions gouvernementales. Ce dont nous n'avons pas besoins pour le moment, c'est d'une autre étude sur l'inflation qui indiquerait au gouvernement comment éviter à notre économie une nouvelle spirale des salaires et des prix.

Le gouvernement et ses partisans connaissent bien maintenant, à n'en pas douter, les éléments qui contribuent à la poussée inflationniste. Ce que la plupart des Canadiens exigent maintenant du gouvernement, c'est de l'initiative et de l'action, ainsi que quelques véritables économies dans les services de l'État. Tout le monde peut augmenter les impôts, et c'est précisément ce que ce bill cherche à faire. Ce bill, en somme, ne tend qu'à cela, monsieur l'Orateur, à augmenter les impôts.

Des voix: Bravo!

M. Crouse: La population canadienne comptait être soulagée de ce fardeau. Elle a eu la naïveté de croire le ministre des Finances de l'époque, lorsqu'il a dit que cette surtaxe ne